



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet  
Direction des sécurités  
Bureau de la planification et des opérations**

Affaire suivie par : bureau de la planification et des opérations  
Téléphone : 04 67 61 60 44/46  
Mél : [pref-defense-protection-civile@herault.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@herault.gouv.fr)

**Montpellier, le 16/12/2024**

Monsieur le Préfet de l'Hérault  
à  
Mesdames et messieurs les maires

Objet : Report de l'essai de sirènes du mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2025

L'article 4 de l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal d'alerte prévoit que « les détenteurs des dispositifs d'alerte doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs matériels (sirènes relevant de l'État, des communes et des établissements industriels autres que les aménagements hydrauliques) le premier mercredi de chaque mois ».

Le premier mercredi du mois de janvier 2025 étant férié (1<sup>er</sup> janvier), la DGSCGC demande à ce que l'essai mensuel du mois de janvier soit reporté au mercredi 8 janvier 2025 aux horaires habituels.

le Préfet

**François-Xavier LAUCHI**